

Compte Rendu du CA du 30 novembre – 18h

Présents :

Professeurs : Mme Gendreau, M. Marty, Mme Sevely, Mme Fresard, Mme Vanel, Mme Bessac

Parents : Mme Joseph, Mme Gimbert, Mme Solignac, Mme Scotto, Mme Stanimirovic, Mme Pradel, Mme Giorgio

Elèves : Messieurs Sidat, Escribano, Bonnefont

Mme Dejean, infirmière – M. Caprio, personnel ATOS

Mme Journet + M. ??

Mme Senad, CPE – M. Delozanne, Principal, M. Le Provost, Principal-Adjoint, M. Nadal, gestionnaire

- Adoption PV CA du 12/11 à l'unanimité
- Adoption PV CA du 17/11 à l'unanimité avec la mention « la pré-éminence du pilotage » à la place de « pilotage »
- Adoption ordre du jour
- Protocole remplacement : les termes sont identiques au document de l'année dernière, seule la date a été modifiée. Mme Sevely demande si on peut imposer jusqu'à 5h supplémentaire par semaine ? La réponse de la direction est oui mais ce n'est jamais arrivé. Ils s'arrangeraient pour ne pas y arriver. M. Marty s'interroge si cela peut être imposé à l'établissement. M. Le Provost explique que non car on est dans le cadre de l'autonomie de l'établissement. Le protocole laisse la porte ouverte pour que des enseignants, avec leur consentement, puissent enseigner leur discipline dans une autre classe.

Adopté à l'unanimité

- Charte conseils de classe adoptée à l'unanimité
- Délégation du Principal Adjoint – pas de vote – Donné à titre informatif – Le chef d'établissement délègue sa signature au Principal Adjoint pour différents actes relevant de la gestion du personnel, gestion matérielle, activités éducatives...
- Budgets et tarifs 2021
Présentation par M. Nadal - Cf documents présentés joints au PV
Pour les manuels scolaires :
 - si détérioration 10 euros
 - si perte : remplacement au tarif d'un manuel neufVote des tarifs à l'unanimité :
 - des dégradations de livrets,
 - des tarifs cantines des commensaux (aesh : tarif agent),
 - des manuels scolairesPrésentation de la Dotation Globale de Fonctionnement qualifiée de stable par M. Nadal. Le Fond de roulement est à 61 jours.

Mme Bessac demande si le fond de roulement diminue est ce que la dotation globale augmente ? M. Nadal n'en est pas sûr.

Le budget prévisionnel est sensiblement identique à l'année passée excepté pour les voyages scolaires.

M. Nadal détaille les différents services du budget :

-restauration : disparition des barquettes en plastique, augmentation du bio... engagement du département sur le tarif de 3.8 euros le repas.

-activités pédagogiques : il s'agit de la traduction financière du projet d'établissement.

Projets pédagogiques : Il y a des AET biodiversité, citoyenneté, jeux de société.

Remarque de M. Delozanne par rapport aux clubs (500 euros prévus) qui sont souvent financés par le fse. Mme Bessac explique que le fse subventionne en plus.

M. Delozanne remercie la mairie de Gignac pour sa dotation. Il y a déjà eu des subventions d'autres mairies pour certains projets (ex : croatie) mais c'est plus rare.

Mme Fresard évoque d'ailleurs 3000 euros de subventions qu'elle a obtenu (du fait du voyage en Croatie prévu mais qui n'a pu se faire) et qu'elle doit dépenser pour un projet en lien avec le pays, elle se questionne. La subvention sera perdue si aucun projet n'est mené.

Idées : repas croate, matériel pour des échanges en visio avec les correspondants croates...

Des crédits disciplinaires sont affectés à chaque discipline (cf tableau). M. Nadal explique qu'il est possible de moduler.

-Vie de l'élève.

Il s'agit de subvention de l'état. Les fonds sociaux sont en augmentation

-Logistique : cette année le département dote le collège pour l'achat de vêtements et chaussures de sécurité.

-Service des bourses. Le taux de boursier est d'environ 20%, taux stable malgré la communication qui a été accentuée. M. Delozanne propose de mettre un dossier de bourse dans chaque dossier de l'élève.

Idem pour les fonds sociaux qui sont peu utilisés. L'assistance sociale peut relayer auprès des familles. Ces fonds peuvent servir à différents achats (matériel, vêtements...)

Budget voté à l'unanimité

Remarque de Mme Bessac concernant le projet de tri au sein du collège. Le matériel est-il prévu au budget ? M. Nadal explique que le problème n'est pas le matériel car il pourra être demandé à la communauté de communes mais la logistique autour de ce projet (qui va se charger de vider ?)

Mme Senad enchaîne sur le projet piles de l'année dernière, initié lors de la semaine verte, qui a récolté beaucoup de piles mais le problème est ensuite de s'occuper de les amener au centre de tri. Les parents présents au CA ne sont pas tous au courant de ce projet piles.

M. Marty pourra remonter la publication de l'article sur ce sujet sur le site du collège.

Vote de la délégation au chef d'établissement à l'unanimité

Vote du taux de reversement interne de 13% à l'unanimité

- 2 conventions doivent être votées :
 - rattachement du lycée Simone Veil dans la gestion avec l'agent comptable de Clermont l'Herault
 - convention de la société turboself (somme inscrite au budget)

Conventions votées à l'unanimité

- Questions diverses FCPE :

1. Pouvez-vous nous préciser quelle est la répartition entre la partie pédagogique attribuée à M. Le Provost et la partie administrative attribuée à M. Delozanne dont a parlé M. Benezech lors de la réunion du jeudi 19 novembre ?

Selon M. Delozanne, M. Benazech a apporté une réponse. Les parents estiment que non, qu'on ne peut répondre avec des « plutôt ». M. Delozanne les renvoie vers M. Benazech.

M. Delozanne explique que la semaine dernière la prédominance de la partie pédagogique a été confiée à M. Le Provost mais comme l'enquête CHSCTA a donné ses préconisations jeudi soir et qu'on le lui a fait aucun retour, on est maintenant dans un fonctionnement « normal ».

Les préconisations de l'enquête CHSCT ne sont pas connues de M. Delozanne puisqu'il n'est plus aux Escholiers. Mme Sevely s'en étonne et demande s'il est possible de voir auprès des Escholiers pour avoir un retour.

2. Stages troisièmes : quelle est la proportion d'élèves qui n'a pu faire ce stage ?

Est ce qu'ils pourront être reportés ? Si oui à quel moment ?

Ce sont des temps importants qui permettent de découvrir un environnement professionnel, ils aident à construire le projet d'orientation.

Pourcentage d'élèves partis en stage : 58% - 42% n'ont donc pu le faire

(187 élèves 109 ont fait leur stage 78 n'ont pu le faire)

M. Delozanne annonce qu'une deuxième session n'est pas possible car il n'est pas envisageable de perdre une semaine supplémentaire de programme.

Les parents notent l'importance du stage et demandent s'il est possible de le faire pendant les vacances scolaires ?

La réponse est oui mais il n'y a pas de convention signée avec le collège pendant les vacances, il faut que l'employeur contacte la chambre des métiers pour faire une convention avec l'élève.

Mme Senad dit que les infos concernant la chambre des métiers sont sur le site du collège.

Les parents insistent sur l'importance du stage dans la construction de son projet professionnel. Mme Senad précise aussi que des mini-stages sont possibles pour découvrir les lycées professionnels (selon l'évolution de la situation sanitaire).

M. Delozanne évoque un mail envoyé aux professeurs principaux pour donner les coordonnées de dispositifs, d'associations pour aider à la construction du projet professionnel. Il donnera l'information aux parents.

3. Brevet : y a t-il des changements prévus à ce jour ?

Oral du brevet : des décisions ont-elles été prises ? Quand les consignes seront-elles communiquées aux élèves ?

Pas de changements connus à ce jour pour le brevet.

Pour l'oral les parents souhaitent connaître les différentes formules proposées aux élèves et ce d'autant plus que de nombreux élèves n'auront fait ni stage ni voyage. Les élèves ont besoin d'anticiper, de se projeter, de réfléchir.

M Delozanne explique qu'il y a du temps devant soi mais parents et professeurs ne sont pas du même avis car en avril les élèves doivent avoir rendu leur projet. Un oral blanc est prévu habituellement en mai et le vrai oral du brevet un mercredi matin de juin.

Les professeurs expliquent que le problème vient du fait qu'il n'y a pas d'IMP / oral du brevet. Ou alors que personne ne s'est positionné ?

C'est un gros travail d'organisation. Il faut aussi prévoir un calendrier.

M. Le Provost dit qu'il faut effectivement un pilote, et ce rapidement.

M. Delozanne parle des documents officiels disponibles sur info.gouv. Les professeurs répondent que ce sont des informations générales et ne sont pas adaptés au collège, à ses projets.

M. Delozanne dit que, puisque qu'il y a beaucoup d'élèves qui n'ont pu faire leur stage, il y aura plus d'ouverture vers d'autres sujets. Les parents insistent sur le fait que l'absence de stage est préjudiciable pour aider à construire le projet d'orientation.

Les professeurs ne peuvent rien dire à leurs élèves de précis sur l'oral car eux-mêmes ne sont pas au courant de toutes les formules possibles.

Des épreuves communes ont été fixées : français-maths les 15 et 17 décembre ; celles d'HG et Sciences auront lieu en janvier.

Concernant la remise des diplômes des élèves ayant obtenu leur brevet en juin 2020 il n'y a pas de cérémonie, en raison du covid. Cette semaine un mail sera envoyé aux parents concernés pour leur dire de venir récupérer le diplôme au secrétariat.

Attention actuellement le secrétariat est fermé les lundis, mardis et un mercredi sur 2 (problème de remplacement)

4. COVID : pouvez-vous nous faire un point du nombre total de cas connus au collège à ce jour ? (des élèves/des professeurs) ?

Depuis septembre 7 élèves testés positifs et 2 adultes.

Mme Dejean commente ces chiffres : ils sont sensiblement identiques à ceux des autres collèges.

Elle explique que, pour déterminer les personnes cas contacts de ces personnes positives, une enquête a été menée en prenant en compte les temps sans masque, à savoir la cantine et l'EPS. Seules les familles concernées ont été contactées. Les cas contacts ont eu une éviction de 7 jours plus un test à la fin.

5. Sauf erreur de notre part, sur le site du collège il n'y a ni les résultats des élections, ni les coordonnées des fédérations de parents. Serait-il possible d'y remédier ?

Cela vient d'être fait.

6. Beaucoup de familles ont encore des problèmes de connexion à Pronote : comptes parents ou enfants. Certains vous ont contacté par mail plusieurs fois mais n'ont pas eu de retours. Que doivent faire les parents qui ont toujours ces problèmes de connexion ?

Me Le Provost a passé beaucoup de temps pour résoudre ces problèmes. Ces problèmes peuvent venir de mots de passe oubliés, de chemin pour accéder à l'ent, de problèmes techniques qui nécessitent de réinitialiser / recréer un compte.

Les parents et professeurs ont l'impression qu'il y a beaucoup plus de problèmes avec pronote cette année, mais M. Le Provost ne pense pas. M. le Provost fait une connexion en direct pour expliquer le chemin à suivre aux parents.

Les parents qui ont toujours ces problèmes de connexion doivent voir directement avec M. Le Provost, par mail dans un premier temps.

7. Avez-vous trouvé des solutions pour éviter les permanences dans la cour ?

Mme Senad explique qu'il y a la salle polyvalente mais si beaucoup d'enfants sont en permanence cela ne suffit pas car il faut éviter les brassages entre les différents niveaux.

Il existe des salles vides mais il n'y a pas assez d'AED pour surveiller les élèves.

A ce jour pas de solution car il n'est pas possible de mettre tout le monde dans le réfectoire en raison du protocole (éviter les brassages + nettoyage)

Mme Gendreau revient sur le fait que pour résoudre ce problème il faudrait des AED supplémentaires. Actuellement il y a 8 temps complet.

Mme Dejean indique que la salle polyvalente ne doit pas non plus être dédiée qu'aux permanences car elle devrait être utilisée pour d'autres activités. Il faut partager mais pas prioriser.

8. Avez-vous modifié le point de la cantine qui posait problème avec principalement la queue où les enfants se bousculent et les niveaux se côtoient ?

Au sol il a été fait un balisage pour que les élèves arrivent par niveau. Mais malgré ce il est difficile pour les élèves de se discipliner.

Les élèves présents confirment ce problème de bousculade à la cantine. Ils évoquent un autre souci : ils mettent plus de temps pour passer et ont, selon leur emploi du temps, parfois très peu de temps pour manger !

M. Le Provost précise que c'est aussi difficile pour les surveillants, il souhaite aussi le souligner et les remercier pour leur implication.

Les parents évoquent aussi l'agglutinement qui peut se faire au portail aux sorties.

Un élève précise qu'en comparaison du self cela n'est rien mais effectivement un problème d'agglutinement est constaté.

9. Avez-vous un retour des élèves concernant l'utilisation des toilettes pendant la récréation ?

Les parents s'interrogent si le nombre de toilettes est suffisant lors des récréations, il semblerait qu'il y ait peu d'urinoirs disponibles.

Les élèves expliquent qu'il y a des problèmes de serrures et parfois il manquerait du savon. M. Nadal précise que les agents font des passages réguliers. Il fera un point avec eux et sur ce problème de serrures.

Il faudrait que les AED soient attentifs à cette question pour voir si des problèmes sont constatés.

Les parents précisent que certains élèves se retiennent aussi pour ne pas aller aux toilettes du collège. Mme Dejean confirme et précise qu'il faut être vigilant sur ce sujet.

10. Déroulement du dernier trimestre de l'année 2019/20 : lors du dernier CA il avait été dit qu'il serait fait un retour d'expérience à la rentrée sur la base d'un questionnaire à l'ensemble de la communauté éducative par rapport au déroulement du trimestre dernier. Est-ce toujours d'actualité ?

Les parents précisent que ce retour d'expériences devait être fait pour justement voir comment mieux s'organiser s'il devait exister un nouveau confinement. Il avait été dit qu'il serait intéressant de faire remonter les difficultés des uns et des autres (de l'ensemble de la communauté éducative). Au dernier CA de l'année (juillet 2020) le Principal avait parlé de réaliser un questionnaire.

La direction propose aux enseignants et parents de se concerter pour réaliser un questionnaire mais ces derniers estiment que ce n'est pas de leur ressort. C'est selon eux à la direction de centraliser ces informations.

M. Delozanne dit que ce retour peut se faire sous forme de groupe de réflexion. Il proposera un groupe de réflexion aux professeurs et aux parents.

Mme Senad précise qu'ils ont aussi eu des difficultés lors de ce troisième trimestre.

- Questions diverses professeurs

1. / La scission décidée par Mr Benezach entre un pôle administratif et médical géré par M. Delozanne et un pôle pédagogique, laissé à M. Le Provost est déjà remise en cause puisque M. Delozanne devrait présider les conseils de classe de 3ème. Comment envisager d'étudier sereinement l'orientation de nos élèves ?

Il a déjà été répondu à cette question.

Les professeurs précisent qu'ils ne sont pas satisfaits de ce qui a été proposé et qu'une audience a été demandée à Mme la Rectrice.

2. Qui a eu l'idée de faire passer un questionnaire sur l'éventuel retour des notes ? Pourquoi les enseignants n'ont-ils pas été consultés ?

Le sondage portant sur le fait d'ajouter les notes aux compétences a été fait par un élève élu présent au CA. Tonin Bonnefont explique que c'était dans son programme pour être élu au CA. Il a fait un premier sondage auprès de quelques professeurs (13) en salle des profs et 98 élèves.

Il voulait pouvoir proposer quelque chose au CA. Il a d'ailleurs proposé sa question diverse au dernier CA. Il souhaite maintenant recenser l'avis de tout le monde (professeurs, élèves, parents..) et se questionne sur la manière de procéder.

Mme Senad précise que la démarche est intéressante qu'il faut les soutenir et les accompagner. Elle les accompagne elle-même un peu.

Mme Gendreau précise qu'il est faux de dire que les notes sont plus précises que les compétences mais les élèves répondent que ce sont les élèves qui ont cette impression.

Les parents trouvent aussi intéressant que les élèves participent plus au CA, soient plus impliqués. C'était d'ailleurs dans leurs interrogations, ils se demandaient si quelqu'un aidait les élèves à préparer un CA, si les élèves présents au CA devaient faire un CR...

3. De nombreux problèmes informatiques sont soulevés par l'équipe enseignante. COGITIS ne semble ni réactif, ni compétent pour gérer ce parc ? Que pensez-vous faire pour que la situation s'améliore ?

L'équipe enseignante n'est pas la seule à rencontrer des problèmes. Cogitis a été recruté par le conseil départemental.

Est-ce un problème d'effectif ? de compétences ? Rien ne se passe selon les professeurs.

Il y a 2 salles à prioriser pour l'équipement : B107 et A102 .

M. Delozanne fera remonter au président du conseil départemental car cela ne dépend pas du chef d'établissement.

Les profs soulignent qu'il ait dommage qu'un AED- tice ait été supprimé !

Le parc informatique doit être renouvelé avec le déploiement de windows 10. Mais quand ??

4. Pour présentation aux membres du CA : le protocole sanitaire EPS adapté au contexte actuel

Protocole EPS : Mme Sevely explique que c'est très compliqué et fatigant.

Il faut de plus souvent rappeler les consignes / port du masque.

La sanction ne sert à rien, il faut favoriser la pédagogie.

Mme Dejean explique qu'elle essaie aussi de dialoguer/expliquer par rapport au masque.

Les élèves remettent bien le masque quand c'est dit mais il faut le redire souvent.

- Points supplémentaires abordés par M. Delozanne :

-En 2021 nouveau projet d'établissement : un point de vigilance sera à porter sur la validation du socle de compétence car un certain nombre d'élèves n'a pas eu ce socle validé.

M. Marty précise que le collège, fonctionnant en compétences, ne part pas d'une feuille blanche quand il s'agit de remplir le socle. Celui ci se remplit tout seul, il n'est pas possible de tricher (c'est différent d'un collège qui part de notes).

-Parcours avenir : il serait intéressant de réfléchir à démarrer plus tôt le projet d'orientation pour alléger la troisième.

Cette année 9 redoublants en 3^{ième}.

-Taux boursiers à améliorer ?

Projet MLDS : Mission de Lutte contre de Décrochage Scolaire. Présentation par M. Le Provost.

Il s'agit d'un projet qui reçoit un financement particulier. Il y a appel à candidatures.

Cette année :

→ module 6^{ième}/5^{ième} il s'agit de prendre les élèves détectés décrocheurs et de travailler en tout petit groupe (2/3 élèves) à raison d'une heure par semaine. Travail sur l'estime de soi, c'est un travail très individualisé. L'infirmière et l'assistante sociale interviennent. Le professeur devient le référent de l'enfant et il y a des contacts avec les parents. L'année dernière ce dispositif a concerné 27 élèves, cette année 23. (explications de Mme Gendreau)

→ Module 3^{ième}, 4^{ième} - 23 élèves détectés. IL s'agit d'une pédagogie de projet. Le groupe va travailler sur l'orientation. Il s'agit d'essayer de monter une web-radio où ils parleraient de l'orientation. Réflexion par rapport à l'aide d'aesh/ idée de tutorat avec d'autres élèves. (explications de Mme Frésard)

21h fin du CA